

Gland, le 14 octobre 2016

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 13 octobre 2016**

Présidence : M. Christian Gander

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal n° 6 relatif aux frais d'entretien et d'exploitation du pont sur l'autoroute pour une durée de 50 ans;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

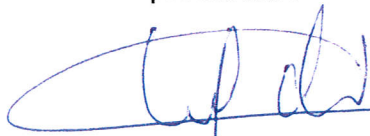
- I. d'accorder le crédit de CHF 773'690.20 et d'autoriser la Municipalité à financer les frais d'entretien et d'exploitation du pont de l'autoroute pour une durée de 50 ans;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 773'690.20.

"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :


Christian GANDER



La secrétaire :


Karine TEIXEIRA FERREIRA